

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Fethi NEJI.

BILAN CONSOLIDE

Arrêté au 31 décembre 2020

Désignation	31-déc 2020	31-déc 2019
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	71 377 286	53 456 033
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	167 527 382	63 046 017
AC03 Créances sur la clientèle	482 629 803	401 559 497
AC04 Portefeuille titres commercial	421 887	418 603
AC05 Portefeuille d'investissement	12 480 150	13 621 902
AC06 Valeurs immobilisées	55 355 059	58 651 513
AC07 Autres actifs	30 453 439	30 587 971
TOTAL ACTIFS	820 245 006	621 341 536
PA01 Banque Centrale, CCP	84 238 187	2 008 889
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	699 579	45 058 334
PA03 Dépôts de la clientèle	479 298 749	346 413 603
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	41 846 709	36 942 131
PA05 Autres passifs	58 666 831	29 631 939(*)
TOTAL PASSIFS	664 750 055	460 054 896
CP01 Capital	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves	22 261 402	22 266 350
CP03 Actions propres	-	-694 663
CP04 Autres capitaux propres	16 110 456	16 105 530
CP05 Résultats reportés	-	-4 546 377(*)
CP06 Résultat de l'exercice	-	-21 878 510
TOTAL CAPITAUX PROPRES	155 458 203	161 252 330
Intérêt des minoritaires	36 748	34 310
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	820 245 006	621 341 536

(*) : ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2020

Désignation	31-déc. 2020	31-déc. 2019
PASSIFS EVENTUELS		
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	9 686 138	3 049 920
HB 02- Crédits documentaires	23 509 625	2 276 090
HB 03- Actifs donnés en garantie	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	33 195 763	5 326 010
ENGAGEMENTS DONNES		
HB 04- Engagements de financement donnés	74 094 533	49 271 547
HB 05- Engagements sur titres	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	74 094 533	49 271 547
ENGAGEMENTS RECUS		
HB 06- Engagements de financement reçus	0	0
HB 07- Garanties reçues	314 519 944	278 473 485

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2020

Désignation	31-déc 2020	31-déc 2019
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	60 706 402	48 494 380
PR01 Marges et revenus assimilés	46 850 358	39 309 003
PR02 Commissions en produits	10 351 770	7 466 113
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	2 421 286	1 593 198
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	1 082 988	126 066
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	-28 688 110	-25 844 775
CH01 Marges encourus et charges assimilées	-27 747 334	-24 492 514
CH02 Commissions encourues	-940 776	-1 352 261
CH03 Perte sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	32 018 292	22 649 605
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-6 351 182	-12 068 876
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-171 097	-26 185
PR07 Autres produits d'exploitation	24 557	1 515
CH06 Frais de personnel	-18 390 272	-18 126 286
CH07 Charges générales d'exploitation	-7 596 659	-7 355 322
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-4 634 788	-6 839 448
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 101 149	-21 764 998
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	64 590	86 341
CH011 Impôt sur les bénéfices	-207 614	-187 802
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-5 244 173	-21 866 459
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-19 222	-9 188
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 263 395	-21 875 647
Part des intérêts minoritaires	-2 434	-2 863
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 265 829	-21 878 510
Modification comptable	-500 000	-1 017 779
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION	-5 765 829	-22 896 289

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 décembre 2020

Désignation	Note	31-déc 2020	31-déc. 2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		58 747 996	48 955 243
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-29 701 725	-24 286 094
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-80 108 916	403 806
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		133 980 003	68 064 228
Titres de placements		-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-19 428 884	-20 401 281
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		16 429 196	-37 791 645
Impôt sur le bénéfice		-226 836	-196 990
		-	-
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	6.1	79 690 834	34 747 267
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
		-	0
		-	0
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 326	1 218
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		1 140 426	-2 757 501
Acquisition / cessions sur immobilisations		-744 380	-3 771 733
		-	0
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6.2	397 372	-6 528 017
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Rachat d'actions		-	-196 137
Encaissement d'emprunt obligataire		15 000 000	15 242 100
Remboursement d'emprunt obligataire		-2 790 490	-735 923
Remboursement d'emprunts		-7 386 175	-26 044 122
Dividendes versés et autres distributions		-	-
Mouvements sur fond social et de retraite		4 926	4 778
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6.3	4 828 261	-11 729 305
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		84 916 467	16 489 944
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		69 443 955	52 954 010
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	6.4	154 360 422	69 443 955

Notes aux Etats Financiers Consolidés au 31/12/2020

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

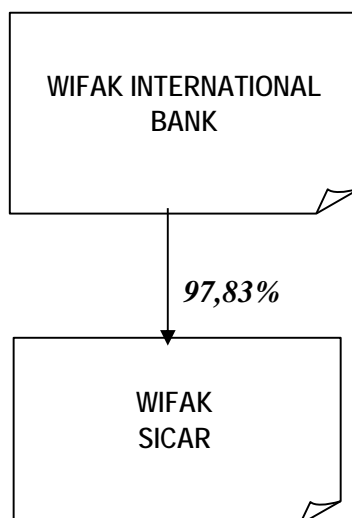
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même Assemblée Générale Extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de 20 millions de dinars à 150 millions de dinars.

Le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque « WIFAK INTERNATIONAL BANK » détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICARS.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
TOTAL			900.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » relatifs à l'exercice 2020 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et de la société composant le groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » à savoir « WIFAK SICAR S.A ». Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

1.2- Principes optiques et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » et de sa filiale « WIFAK SICAR » qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou

indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste « Écarts d'acquisition ». Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de IJARA et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « MOURABAHA » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « MOURABAHA », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « MOURABAHA » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations

commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « Emprunts et dettes rattachés ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;

- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Bien que « WIFAK INTERNATIONAL BANK » détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements IJARA, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en IJARA comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

Le calcul de la provision collective est effectué conformément à l'annexe III de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2021-01. Cette opération passe par quatre étapes :

- le regroupement des engagements classés 0 et 1 par secteur d'activité,
- la détermination pour chaque secteur d'activité d'un taux de migration moyen,
- la majoration des taux de migration historiques,
- l'estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupe de contreparties.

Cette note détaille la méthodologie et les résultats obtenus.

1- Regroupement des engagements par secteur d'activité :

La segmentation des engagements de la banque fait ressortir une répartition sur les différents secteurs d'activité aussi bien pour :

- les professionnels du secteur privé :
 - Agriculture
 - Industries mécaniques et électriques
 - Oléifacteurs
 - Industries agroalimentaires
 - Industries pharmaceutiques
 - Autres industries
 - BTP
 - Tourisme
 - Agences de voyage
 - Agence de location de voitures
 - Promotion immobilière
 - Exportateurs d'huile d'olive
 - Commerce
 - Santé

- Télécom et TIC
- Autres services

- les particuliers (Logement & Consommation / secteur public & secteur privé).

A ce titre, un travail sur l'affiliation des secteurs d'activité des différentes relations a été effectué ayant permis de fiabiliser la segmentation.

2- Détermination du taux de migration moyen :

Pour chaque groupe gi, il faudrait déterminer un taux de migration moyen observé au cours au moins des cinq années antérieures à 2020. La Banque a retenu la migration en créances classées durant les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

Le taux de migration de moyen pour chaque groupe gi est calculé comme suit :

$$TMM_{gi} = \left[\sum_{N=2014}^{2019} TM_{gi}(N) \right] / 5$$

Avec :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Engagements 0 et 1 du groupe i de l'année N-1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe i désigne les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N.

Conformément à la méthodologie référentielle édictée par la BCT au niveau de sa circulaire n°2021-01, des ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs et qui ont consisté à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement qui dépasse largement la moyenne observée.

3- Majoration des taux de migration historiques :

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » imposés au niveau de la circulaires 2021-01.

4- Estimation du taux de provisionnement :

Cette étape consiste à la détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel observé durant les cinq années antérieures à 2020 pour chaque groupe de créances :

2019

$$\text{TPMgi} = [\sum \text{TPgi(N)}] / 5$$

N=2015

Avec :

$$\text{TPgi(N)} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}} \times 100$$

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

5- Calcul de la provision collective :

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$\text{PCgi} = \text{Engagements gi 0 et 1} \times (\text{TMgi} + \Delta\text{gi}) \times \text{TPgi}$$

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaaelaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de IJARA, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la T.V.A Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la T.V.A alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la banque sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite tel que stipulé par la convention collective du secteur financier est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la banque et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la banque.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers consolidés du groupe sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-12 : Faits saillants de la période

L'exercice 2020 s'est caractérisé par :

- En application des circulaires BCT 2020 – 06, 07 et 08 relatives aux mesures exceptionnelles en faveur des entreprises professionnelles et des particuliers, la banque a procédé au report des tombées des échéances des créances classées 0 et 1 pour les 7 mois de mars à septembre 2020,
- L'application par la banque des autres mesures citées par la circulaire BCT 2020-05 dont on cite la gratuité de retrait par carte ainsi que la gratuité des nouvelles émissions des cartes bancaires classiques,
- L'enrichissement de l'offre à la clientèle par le lancement d'un nouveau produit « Hissab Ithmar » qui permet aux clients WIFAK de bénéficier d'un BONUS proportionnel à la stabilité de leurs dépôts,
- L'exercice 2020 s'est caractérisé également par l'attribution à « WFAK INTERNATIONAL BANK » du prestigieux prix « GIFA Power Award (Islamic Banking) 2020 » lors de la 10^{ème} édition du Global Islamic Finance Awards qui s'est tenue le 14 septembre 2020 au Pakistan.
- L'attribution à « WFAK INTERNATIONAL BANK » du prestigieux prix « Best Islamic Corporate Bank Tunisia 2020 » décerné par la revue financière internationale « Global Banking and Finance Review » pour sa 10^{ème} édition.

2-13 : Modification comptable

Au cours de l'exercice 2020, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

- Suite à la communication du redressement fiscal partiel pour les exercices 2016-2017, la banque a constitué une provision pour risque fiscal estimé à 500 KDT. Ce montant a été porté en « Modifications Comptables » en ajustant les capitaux propres d'ouverture et la colonne comparative a été retraitée en conséquence.

-

rubrique	En DT		
	2019 Approuvé	Retraitement	2019 Retraité
PA 5- Autres Passifs	29 631 939	500 000	30 131 939
CP 5- Résultats Reportés	-4 546 377	-500 000	-5 046 377

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 71 377 286 DT contre 53 456 033 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 34%.

Description	31/12/2020	30.12.2019	Variation	En DT	
					%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 361 075	6 173 437	187 638		3%
BCT, CCP et TGT	65 072 879	47 282 596	17 790 283		38%
Provision sur incidents caisse	(56 668)	0	(56 668)		0
Total	71 377 286	53 456 033	17 921 253		34%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 167 527 382 DT au 31 Décembre 2020 contre 63 046 017 DT enregistré au 31 Décembre 2019.

Description		31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
						%
Créances sur les établissements Bancaires	(1)	136 399 962	43 967 433	92 432 529		210%
Créances sur les établissements Financiers	(2)	31 127 420	19 078 584	12 048 836		100%
Total		167 527 382	63 046 017	104 481 365		166%

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 Décembre 2020, à 136 399 962 DT et se détaille comme suit :

Description		31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
						%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires		648 003	511 179	136 824		27%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires		(68 498)	(225 042)	156 544		(70%)
Placements MOUDHARABA interbancaire		135 753 550	43 674 125	92 079 425		211%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA		66 907	7 171	59 736		833%
Total créances sur les établissements bancaires		136 399 962	43 967 433	92 432 529		210%

(2) Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 31 127 420 DT et se détaille comme suit :

Description		31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
						%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers		-	-	-		-
Prêts aux les établissements financiers		31 000 000	19 000 000	12 000 000		100%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers		127 420	78 584	48 836		100%
Total créances sur les établissements financiers		31 127 420	19 078 584	12 048 836		100%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description						En DT	
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total	
Etablissements bancaires	135 820 457	-	-	-	579 505	136 399 962	
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	648 003	648 003	
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(68 498)	(68 498)	
Placements MOUDHARABA interbancaire	135 753 550	-	-	-	-	135 753 550	
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	66 907	-	-	-	-	66 907	
Etablissements financiers	30 099 159	1 028 261	-	-	-	31 127 420	
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-	
Prêts aux établissements financiers	30 000 000	1 000 000	-	-	-	31 000 000	
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	99 159	28 261	-	-	-	127 420	
Total	165 919 616	1 028 261	-	-	579 505	167 527 382	

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES				En DT	
	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total	
Etablissements bancaires	-	-	136 399 962	136 399 962	
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	648 003	648 003	
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(68 498)	(68 498)	
Prêts aux établissements bancaires	-	-	135 753 550	135 753 550	
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	66 907	66 907	
Etablissements financiers	-	-	31 127 420	31 127 420	
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	
Prêts aux établissements financiers	-	-	31 000 000	31 000 000	
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	127 420	127 420	
Total	-	-	167 527 382	167 527 382	

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Dans le cadre de la conjoncture économique connue dans le pays à cause de la pandémie COVID-19 et suite à la diffusion des circulaires BCT n°2020-06, 2020-07 et 2020-08 relatives au report des échéances des crédits accordés à la clientèle pour des différents périodes selon le statut juridique des bénéficiaires de ces crédits, la banque a suivi la politique adoptée par la banque centrale en général et toutes les

banques locales en particulier en accordant ces avantages à ses clients. En fait, la banque a reporté les échéances des crédits de 3 mois à 6 mois selon les conditions prévues par les différentes circulaires.

Dans ce cadre et pour être conforme aux principes comptables de base : rattachement des charges aux produits, la banque a continué de constater les produits relatifs aux crédits accordés et dont les échéances ont été reportées. Ces produits sont logés dans des compte de Produits à recevoir présentés au niveau de la rubrique de bilan Créances sur la Clientèle.

Les écarts de profits entre les nouveaux échéanciers et les anciens sont constatés en tant que produits à recevoir.

Les financements à la clientèle ont passé de 401 559 497 DT au 31 Décembre 2019 à 482 629 803 DT au 31 Décembre 2020.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Kardh Hassan	2 623 420	1 421 797	1 201 623	85%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	480 006 383	400 137 700	79 868 684	20%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	472 151 161	393 413 001	78 738 160	20%
Financement Mourabaha	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
Financement Ijara	291 006 909	293 339 227	(2 332 318)	(1%)
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22%
Profits réservés sur créances	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	100%
Total	482 629 803	401 559 496	81 070 306	20%

Une partie des créances sur la clientèle sont finançables auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a bénéficié de refinancement en 2020.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description				En DT
	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	2 623 420	2 623 420
Autres concours à la clientèle	-	-	480 006 383	480 006 383
Total	-	-	482 629 803	482 629 803

1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	472 151 161	393 413 001	78 738 160	20%
Portefeuille Ijara*	291 006 909	293 339 227	(2 332 318)	(1%)
Encours financiers	263 734 777	268 318 931	(4 584 154)	(2%)
Impayés et autres facturations	31 465 178	28 984 546	2 480 632	9%
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(2 084 274)	(1 433 284)	(650 990)	45%
Produits à recevoir sur Financement Ijara	1 142 922	0	1 142 922	-
Règlement non affecté	(3 251 694)	(2 530 967)	(720 727)	28%
Portefeuille Mourabaha*	218 080 511	129 912 686	88 167 825	68%
Mourabaha Court terme	93 522 555	68 458 436	25 064 119	37%
Encours financiers	72 866 799	44 437 944	28 428 855	64%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	1 247 499	870 880	376 619	43%
Impayés sur Financement Mourabaha	19 408 257	23 149 612	(3 741 355)	(16%)
Mourabaha Moyen terme	95 590 360	37 327 922	58 262 438	156%
Encours financiers	92 933 203	36 227 329	56 705 874	157%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	2 551 980	684 943	1 867 036	273%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	200 117	415 650	(215 533)	(52%)
Mourabaha Long terme	28 967 596	24 126 328	4 841 268	20%
Encours financiers	28 142 348	23 707 293	4 435 055	19%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	576 161	270 179	305 982	113%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	249 087	148 856	100 231	67%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(33 285 057)	(27 205 912)	(6 079 145)	22%
Profits réservés sur créances	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Autres concours à la clientèle en devises	7 855 222	6 724 699	1 130 523	100%
Encours financiers	7 814 008	6 713 464	1 100 544	100%
Produits à recevoir	41 214	11 235	29 979	100%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2020 présentent un solde de 263 734 777 DT contre 268 318 931 DT par rapport au 31 décembre 2019 pour enregistrer une évolution de 1% et se détaillent comme suit :

Description	En DT		
	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2019	1 299 546 299	1 031 227 368	268 318 931
Capital Amorti des anciens contrats		60 755 521	- 60 755 521
Ajouts de la période	82 459 390	17 963 904	64 495 486
Investissement	75 034 019	17 404 656	57 629 363
Relocation	6 861 689	559 248	6 302 441
Consolidation	563 682	-	563 682
Retraits de la période	38 961 409	30 637 290	8 324 119
Cession de la valeur Résiduelle	21 367 641	21 367 255	386
Cession anticipé	10 915 910	8 229 611	2 686 299
Transferts (Cession)	748 080	518 244	229 836
Relocation	5 929 778	522 180	5 407 598
Solde 31-12-2020	1 343 044 280	1 079 309 503	263 734 777

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2020 se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(33 285 058)	(27 205 912)	(6 079 146)	22 %
Provision individuelles	(27 373 549)	(24 675 019)	(2 698 530)	11%
Provisions collectives	(5 535 358)	(2 140 590)	(3 394 768)	159%
Provisions additionnelles	(376 151)	(390 303)	14 152	(4%)
Total provisions sur créances	(33 285 058)	(27 205 912)	(6 079 146)	22 %
Profits réservés	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39%
Total profits réservés	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 201)	39 %

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Montant brut de la créance classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427	29%
Provisions au 31/12/N-1	-27 205 912	-15 419 123	-11 786 789	76%
Dotation de l'exercice	-9 876 076	-13 409 923	3 533 847	-26%
Reprise de l'exercice	3 796 930	1 623 134	2 173 796	134%
Perte sur Créances Radiées	-	-	-	-
Provision	-33 285 058	-27 205 912	-6 079 146	22%
Total net de la créance	37 456 755	27 456 474	10 000 281	36%

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%	En DT
Montant brut de la créance classée	70 741 813	54 662 386	16 079 427	29 %	
Profits réservés au 31/12/N-1	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 344)	53 %	
Dotation aux profits réservés	(1 018 201)	(915 343)	(102 858)	11 %	
Reprise profits réservés de l'exercice	-	-	-	-	
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-	
Total des Profits réservés au 31/12/N	(3 651 202)	(2 633 001)	(1 018 202)	39%	

En DT

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 31-12-20	TOTAL au 31-12-19	Variation
	A	B1	B2	B3	B4			
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis			
Encours en principal	321 128 229	112 156 134	9 552 423	10 177 127	12 902 222	465 916 135	379 404 937	86 511 198
Impayés	1 399 052	13 802 351	1 641 138	6 415 886	24 083 275	47 341 702	48 976 053	-1 634 351
Autres débits	317 629	517 374	77 973	162 672	4 995 117	6 070 765	4 971 765	1 099 000
Règlements non affectés	-1 516 500	-7	-31	-44 366	-1 313 941	-2 874 845	-2 411 530	-463 315
AR	1 467 465	1 931 775	221 162	26 113	62 386	3 708 901	710 979	2 997 922
Débits de compte	651 426	233 386	118 400	198 893	1 404 788	2 606 893	1 408 948	1 197 945
ENGAGEMENTS BILANTIELS	323 447 301	128 641 013	11 611 065	16 936 325	42 133 847	522 769 551	433 061 153	89 708 398
ENGAGEMENTS HORS BILAN	96 807 094	6 422 625	0	60 471	105	103 290 295	47 597 558	55 692 737
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	420 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	626 059 846	480 658 711	145 401 135
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	31 000 000	0	0	0	0	31 000 000	26 028 000	4 972 000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	451 254 395	135 063 638	11 611 065	16 996 796	42 133 952	657 059 846	506 686 711	150 373 135
Pont Créances Classées			11 611 065	16 996 796	42 133 952	70 741 813	54 580 321	16 161 492
Agios réservés	-	-	- 362 551	- 842 630	- 2 446 021	- 3 651 202	- 2 633 001	- 1 018 201
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	- 521 673	- 1 415 850	- 25 436 027	- 27 373 550	- 24 675 018	- 2 698 532
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	- 376 151	- 376 151	- 390 303	14 152
Provisions collectives	- 5 535 358	-	-	-	-	- 5 535 358	- 2 140 590	- 3 394 768
TOTAL DE LA COUVERTURE	- 5 535 358		- 884 224	- 2 258 480	- 28 258 199	- 36 936 261	- 29 838 912	- 7 097 349
ENGAGEMENTS NETS	414 719 037	135 063 638	10 726 841	14 738 316	13 875 753	589 123 585	450 819 799	138 303 786
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			1.77%	2.59%	6.41%		10.77%	-0,01%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7.62%	13.29%	67.07%		50,75%	-6,36%
				44.39%				

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 Décembre 2020 à 421 887 DT contre 418 603 DT au 31 Décembre 2019 :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres de transaction	40 176	37 815	2 361	6 %
Titres cotés	40 176	37 815	2 361	6 %
Titres Ami	7 280	6 286	994	16 %
Titres Unimed	17 940	17 241	699	4 %
Titres SAH	14 956	14 288	668	5 %
Titres Carthage Cement	-	-	-	-
Titres de placement	381 711	380 788	923	0.2%
Placements SICAV	6 711	380 788	(374 077)	-98,24%
Placements SOMOCER	375 000	-	375 000	100%
Total	421 887	418 603	3 284	0.8%

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 Décembre 2020 un solde de 12 480 150 DT contre 13 621 902 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une diminution de 8 %.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Titres d'investissement (1)	321 325	362 650	(41 325)	(11%)
Titres de participation (2)	10 632 575	11 733 002	(1 100 427)	(9%)
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-	-
Titres participatifs	1 526 250	1 526 250	-	-
Total	12 480 150	13 621 902	(1 141 752)	(8%)

(1) Titres d'Investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Fonds Gérés	280 000	280 000	-	-
Fonds Gérés SODIS SICAR	490 000	490 000	-	-
Fonds Gérés SODIS SICAR 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés SODIS SICAR 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés SODIS SICAR 2005	234 000	234 000	-	-
Provisions sur fonds gérés SODIS SICAR	(210 000)	(210 000)	-	-
Titres d'investissement hors Fonds gérés	41 325	82 651	(41 326)	(50)%
Emprunt national	40 000	80 000	(40 000)	(50%)
Créances rattachées	1 325	2 651	(1 326)	(50%)
Total	321 325	362 651	-41 326	(11%)

(2) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
<u>Titres de participation</u>	<u>11 175 857</u>	<u>11 875 854</u>	<u>-699 997</u>	<u>-6%</u>
SIBTEL	69 353	69 353	-	0%
MED FOOD SA	100 000	100 000	-	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	100	100	-	0%
SERP SUD	40 000	40 000	-	0%
SOTEMAIL	500 000	500 000	-	0%
LES CERAMIQUES DU SUD	800 000	900 000	- 100 000	-11%
JOB BETON	405 000	1 205 000	- 800 000	-66%
OFFICE PLAST	219 725	219 725	-	0%
OFFICE PLAST	491 679	491 679	-	0%
SNACKS SA	400 000	550 000	- 150 000	-27%
SEFRIM	250 000	300 000	- 50 000	-17%
CCT	2 000 000	2 000 000	-	0%
TAIMET	2 000 000	2 000 000	-	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	-	0%
OYAL OLIVE OIL	400 000	0	400 000	
<u>Provisions sur titres de participation</u>	<u>-543 282</u>	<u>-142 852</u>	<u>- 400 430</u>	<u>280%</u>

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 55 355 059 DT contre un solde de 58 651 513 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Immobilisations incorporelles	4 497 025	5 158 976	(661 951)	(13%)
Immobilisations incorporelles	7 531 072	7 434 572	96 500	1%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3 034 047)	(2 275 596)	(758 451)	33%
Immobilisations corporelles	50 068 746	52 543 751	(2 475 005)	(5%)
Immobilisations corporelles	62 695 571	61 888 193	807 378	1%
Amortissement des immobilisations corporelles	(12 626 825)	(9 344 442)	(3 282 383)	35%
Immobilisations encours	789 288	948 786	(159 498)	(17%)
Immobilisations encours	789 288	948 786	(159 498)	(17%)
Total	55 355 059	58 651 513	(3 296 454)	(6%)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 31 Décembre 2020
(Exprimé en dinars)

Description	En DT						
	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisition Transfert	Valeur Brute au 30.12.2020	Amortissement cumulé 31.12.2019	Dotation d'amortissement 2020	Amort cumulé 31/12/2019	V.C.N 31.12.2020
1) Immobilisations Incorporelles	7 434 572	96 500	7 531 072	-2 275 596	-758 451	-3 034 047	4 497 025
* Licence	933 257	96 500	1 029 757	-772 256	-115 714	-887 970	141 787
* Logiciels	6 494 114		6 494 114	-1 500 460	-641 296	-2 141 756	4 352 358
* Site web	7 201		7 201	-2 880	-1 441	-4 321	2 880
* Droit au bail	0		0	-	-	0	0
2) Immobilisations Corporelles	61 888 192	807 380	62 695 572	-9 344 442	-3 282 384	-12 626 826	50 068 746
Immobilisations d'exploitation	51 482 870	584 090	52 066 960	-4 907 618	-1 948 028	-6 855 646	45 211 314
* Terrains d'exploitation	9 510 611		9 510 611			0	9 510 611
* Bâtiments	29 742 855		29 742 855	-2 261 510	-690 966	-2 952 476	26 790 379
* Aménagements de bâtiments	12 229 404	584 090	12 813 494	-2 646 108	-1 257 062	-3 903 170	8 910 324
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 711 428	18 242	1 729 670	-482 580	-159 350	-641 930	1 087 740
Matériels de Transport	866 023	136 981	1 003 004	-433 303	-174 332	-607 635	395 369
Matériels Informatique	6 852 638	62 976	6 915 614	-3 108 691	-823 385	-3 932 076	2 983 538
Machines DAB et GAB	886 161		886 161	-411 396	-177 232	-588 628	297 533
Coffres Forts	88 090	5 091	93 181	0		0	93 181
Autres Immobilisations	982		982	-854	-57	-911	71
3) Immobilisation en cours	948 786	-159 498	789 288	0	0	0	789 288
Immobilisations corporelles en cours	948 786	-305 424	643 362			0	643 362
Immobilisations incorporelles en cours	0	145926	145 926			0	145926
TOTAUX	70 271 550	744 382	71 015 932	-11 620 038	-4 040 835	-15 660 873	55 355 059

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 30 453 439 DT contre un montant de 30 587 971 DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	4 669 058	220 081	4 448 977	2022%
<i>Comptes d'attente</i>	3 979 863	195 428	3 784 435	1936%
Comptes d'attente de la salle de marché	125 275	773 064	-647 789	-84%
Comptes d'attente de la compensation	3 854 588	-577 636	4 432 224	-767%
<i>Comptes de régularisation</i>	689 195	24 653	664 542	2696%
Autres	25 784 381	30 367 890	-4 583 509	-15%
Stock de matière, fourniture et timbres	259 956	313 856	-53 900	-17%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	3 474	5 496	-2 022	-37%
Cartes et imprimés en stock	256 482	308 360	-51 878	-17%
<i>Matériels en stock (Mourabaha et Ijara)</i>	9 141 461	6 327 577	2 813 884	44%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	3 359 080	9 075 307	-5 716 227	-63%
<i>Dépôts et cautionnements</i>	24 775	19 775	5 000	25%
<i>Opérations avec le personnel</i>	8 459 317	7 250 819	1 208 498	17%
<i>Débiteurs divers</i>	806 824	1 678 586	-871 762	-52%
<i>Charges à répartir (1)</i>	100 564	694 518	-593 954	-86%
<i>Actifs d'impôts différés</i>	1 595 573	1 595 573	0	0%
<i>Autres</i>	2 036 831	3 411 879	-1 375 048	-40%
Total Autres Actifs	30 453 439	30 587 971	-134 532	0%

(2)-Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 84 238 187 DT au 31 Décembre 2020 contre un solde de 2 008 889 DT au 31 Décembre 2019. Ils se détaillant comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	84 000 000	2 000 000	82 000 000	4 100%	
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	238 187	8 889	229 298	2 580%	
Total	84 238 187	2 008 889	82 229 298	4 093%	

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 699 579 DT contre 45 058 334 DT au 31 Décembre 2019 enregistrant ainsi une baisse de 98%. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)	
Total	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)	

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Avoirs des Etablissements Bancaires	699 579	504 708	194 871	39%	
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	-	44 553 626	(44 553 626)	(100%)	
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	699 579	45 058 334	(44 358 755)	(98%)	

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	En DT				
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	699 579	-	-	-	699 579
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	-	-	-	-	-
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	-	-	-
Etablissements financiers	-	-	-	-	-
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Total	699 579	-	-	-	699 579

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation, se présente comme suit :

En DT

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	699 579	699 579
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	699 579	699 579

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 Décembre 2020 un solde de 479 298 749 DT contre 346 413 603 DT au 31 Décembre 2019 et se décomposent comme suit :

En DT

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	%
Dépôts à vue	193 393 190	116 315 395	77 077 795	66%
Dépôts à vue	192 620 703	115 946 148	76 674 555	66%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	772 487	369 247	403 240	109%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	285 905 559	230 098 208	55 807 351	24%
Tawfir	146 883 957	80 238 566	66 645 391	83%
Tawfir	145 311 678	79 353 656	65 958 022	83%
Dettes rattachées sur tawfir	1 572 279	884 910	687 369	78%
Istithmar	80 231 910	133 969 401	-53 737 491	(40%)
Istithmar en dinars	71 811 986	123 882 600	(52 070 614)	(42%)
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	2 060 884	4 249 070	(2 188 186)	(51%)
Istithmar en devises	6 309 422	5 790 833	518 589	9%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	49 618	46 898	2 720	6%
Autres sommes dues à la clientèle	58 789 692	15 890 241	42 899 451	270%
Total	479 298 749	346 413 603	132 885 146	38%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

En DT

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	192 620 703	-	-	-	192 620 703
Tawfir	145 311 678	-	-	-	145 311 678
Istithmar	31 748 074	40 899 334	5 474 000	-	78 121 408
Autres sommes dues à la clientèle	58 789 692	-	-	-	58 789 692
Dettes rattachées	4 455 268	-	-	-	4 455 268
Total	432 925 415	40 899 334	5 474 000	-	479 298 749

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2020 à 41 846 709 DT contre 36 942 131 DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Emprunts Matérialisés	14 529 377	21 991 856	(7 462 479)		(34%)
Emprunts obligataires	27 317 332	14 950 275	12 367 057		83%
Total	41 846 709	36 942 131	4 904 578		13%

- Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 Décembre 2020 et au 31 Décembre 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Emprunts Matérialisés	14 338 462	21 724 636	(7 386 175)		(34%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	190 915	267 220	(76 305)		(29%)
Total	14 529 377	21 991 856	(7 462 479)		(34%)

- Le solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Emprunts obligataires	26 715 687	14 506 177	12 209 510		84%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	601 645	444 098	157 546		35%
Total	27 317 332	14 950 275	12 367 056		83%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	En DT		
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres
Emprunts Matérialisés	-	-	14 529 378
Ressources Spéciales	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	27 317 331
Total	-	-	41 846 709

Au 31 décembre 2020, le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Remboursemen t 2020	En DT
				Soldes 31/12/2020
ATB 14	2 000 000	400 000	400 000	0
	2 000 000	400 000	400 000	0
AB37	2 000 000	285 714	285 714	0
AB38	2 000 000	357 144	285 714	71 430
AB39	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB40	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB41	2 000 000	428 572	285 714	142 858
AB42	1 500 000	262 086	262 086	0
AB43	1 500 000	96 808	96 808	0
AB44	2 000 000	244 861	244 861	0
	15 000 000	2 532 328	2 032 325	500 003
				0
QNB 01	4 000 000	200 000	200 000	0
QNB 02	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 03	3 000 000	150 000	150 000	0
QNB 04	3 000 000	300 000	300 000	0
QNB 05	2 000 000	200 000	200 000	0
	15 000 000	1 000 000	1 000 000	0
				0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	17 792 308	3 953 849	13 838 459
	25 700 000	17 792 308	3 953 849	13 838 459
TOTAL	57 700 000	21 724 636	7 386 174	14 338 462

La ventilation, au 31 Décembre 2020, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	En DT			Total
	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	
DETTES BANCAIRES				
AMEN BANK	71 429	428 571	0	500 000
AB 38	71 429			71 429
AB 39		142 857		142 857
AB 40		142 857		142 857
AB 41		142 857		142 857
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	9 884 615	13 838 461
	988 462	2 965 385	9 884 615	13 838 461
Total	1 059 891	3 393 956	9 884 615	14 338 462

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 Décembre 2020 et au 31 Décembre 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT %
Provisions pour passifs et charges	3 562 127	2 929 213	632 914	22%
Provisions pour passifs et charges (1)	3 562 127	2 929 213	632 914	22%
Comptes d'attente et de régularisation	55 104 704	26 702 726	28 401 978	106%
<i>Comptes d'attente</i>	7 174 869	684 171	6 490 698	949%
<i>Comptes de régularisation</i>	8 982 339	290 902	8 691 437	2988%
Créditeurs divers	33 439 653	22 058 394	11 381 259	52%
Fournisseurs	31 484 848	20 421 174	11 063 674	54%
Dépôts du personnel	627 072	457 185	169 887	37%
Prestataire de services	1 327 733	1 180 035	147 698	13%
Etat, impôts et taxes	2 648 280	1 510 890	1 137 390	75%
Autres	2 859 563	2 158 370	701 193	32%
Total Autres passifs	58 666 831	29 631 939	29 034 892	98%

(3)-Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

En DT

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserves pour fonds social	Titres assimilés a des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31.12.2019	150 000 000	1 867 419	30 000	3 338 931	17 030 000	-694 663	668 530	15 437 000	-3 528 598	-1 017 779	-21 878 510	161 252 330
Effet des modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-500 000	-	-500 000
Autres réserves	-	-	-	-4 948	-	-	4 926	-	-28 276	-	-	-28 298
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	-	-21 878 510	-	21 878 510	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-5 265 829	-5 265 829
Capitaux Propres au 31.12.2020	150 000 000	1 867 419	30 000	3 333 983	17 030 000	-694 663	673 456	15 437 000	-25 435 384	-1 517 779	-5 265 829	155 458 203

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

En DT

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Parts des minoritaires dans le capital	20 000	20 000
Parts des minoritaires dans les réserves	14 315	11 447
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	2 433	2 863
Total	36 748	34 310

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020, à 9 686 138 DT contre 3 049 920 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Avals	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total	9 686 138	3 049 920	6 636 218	820%

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2020, comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Cautions en faveur de la clientèle	7 998 704	2 866 418	5 132 286	179%
Total	7 998 704	2 866 418	5 132 286	820%

La ventilation des cautions par nature de relation se présente comme suit :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur de la clientèle	200 000	-	7 798 704	7 998 704
Total	200 000	-	7 798 704	7 998 704

(1) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	1 687 434	183 502	1 503 932	820%
Total	1 687 434	183 502	1 503 932	820%

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	En DT			
	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	1 687 434	1 687 434
Total	-	-	1 687 434	1 687 434

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de 23 509 625 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Description	En DT			
	31.12.2020	31.12.2019	Variation	%
Crédits documentaires Import	23 509 625	2 276 090	21 233 535	933%
Total	23 509 625	2 276 090	21 233 535	933%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation :

Rubriques	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	En DT	
				Total	
Crédits documentaires Import	212 495	-	23 297 130	23 509	625
Total	212 495	-	23 297 130	23 509	625

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 74 094 533 DT contre 49 271 547 DT au 31 décembre 2019 enregistrant ainsi une augmentation de 50 % et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Engagements de financement donnés	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	70 094 533	42 271 547	27 822 986	66%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	60 529 585	37 204 476	23 325 109	63%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	9 564 948	5 067 071	4 497 877	89%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	4 000 000	7 000 000	(3 000 000)	(43%)
Total	74 094 533	49 271 547	24 822 986	50%

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2020 à 314 519 944 DT contre 278 473 485 DT au 31 décembre 2019.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

Description	31.12.2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	618 392	1 008 909	(390 517)	(39%)
Garanties reçues de la clientèle	313 901 552	277 464 576	36 436 976	13%
Total	314 519 944	278 473 485	36 046 459	13%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élèvent à 46 850 358 DT au 31 Décembre 2020. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	8 171 374	2 179 693	5 991 681	275%
Opérations avec la clientèle	38 678 984	37 129 309	1 549 674	4%
Portefeuille Mourabaha	12 910 602	9 923 664	2 986 938	30%
Portefeuille Ijara	27 310 448	28 210 078	(899 630)	(3%)
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	266 169	111 107	155 061	140%
Profits réservés	(1 808 235)	(1 115 540)	(692 695)	62%
Total	46 850 358	39 309 002	7 541 356	19%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 Décembre 2020 un montant de 10 351 770 DT enregistrant ainsi une augmentation de 2 885 656 DT par rapport au 31 Décembre 2019, se présentent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	3 775 682	2 332 385	1 443 297		62%
Commissions sur engagements par signature en TND	39 682	58 350	(18 668)		(32%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	668 483	444 995	223 488		50%
Monétiques	940 746	1 412 414	(471 668)		(33%)
Commissions de Gestion, études et Engagement	4 036 299	2 091 277	1 945 022		93%
Commissions de Banque Directe	169 567	148 599	20 968		14%
Bancassurance	500 554	844 957	(344 403)		(41%)
Autres commissions	220 757	133 136	87 621		66%
Total	10 351 770	7 466 113	2 885 6567		39%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31 Décembre 2020 et 2019 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Plus-value de cession sur titres de transaction	29 121	5 410	23 711		438%
Moins-value de cession sur titres de transaction	0	-10 120	10 120		-100%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	4 298	6 468	-2 170		-34%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	-1 936	-7 937	6 001		-76%
Dividendes reçus sur titres de transaction	2 995	13 253	-10 258		-77%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 386 808	1 586 124	800 684		50%
Total	2 421 286	1 593 198	798 974		50%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 1 082 988 DT contre 126 066 DT au 31 Décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	962 988	6 066	956 923		15 776%
Fonds Gérés	960 378	-	960 378		-
Créances sur l'état	2 610	6 066	(3 456)		(57%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	120 000	-		-
Total	1 082 988	126 066	956 922		759%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 27 747 334 DT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(5 211 701)	(2 313 405)	(2 898 296)		125%
Opérations avec la clientèle	(18 298 644)	(17 644 192)	(654 452)		4%
Marges sur dépôts à vue	(2 440 597)	(1 023 111)	(1 417 486)		139%
Marges sur comptes Tawfir	(5 375 456)	(2 987 059)	(2 388 397)		80%
Marges sur dépôts Isthithmar	(10 482 591)	(13 544 514)	3 061 923		(23%)
Marges sur certificats de dépôts	-	(89 508)	89 508		(100%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 175 358)	(4 387 714)	212 356		(5%)
Autres Marges et charges	(61 632)	(147 202)	85 570		(58%)
Total	(27 747 334)	(24 492 514)	(3 254 820)		13%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont diminué de 411 485 DT par rapport au 31 Décembre 2019 pour se situer à un montant de 940 776 DT au 31 Décembre 2020 :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(865 418)	(1 198 561)	333 143		(28%)
Commissions Encourues sur SIBTEL	(64 735)	(71 238)	6 503		(9%)
Autres commissions Encourues	(10 623)	(82 462)	71 838		(87%)
Total	(940 776)	(1 352 261)	411 485		(30%)

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 6 351 182 DT, enregistrant une diminution de 5 717 694 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	-6 322 033	-12 899 312	6 577 279		-51%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	-3 394 767	-510 611	-2 884 156		565%
Dotation aux provisions pour impôts	0	0	0		
Dotation aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-159 276	-38 023	-121 253		319%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-428 580	-426 791	-1 789		0%
Total dotations	-10 304 656	-13 874 737	3 570 081		-26%
Perte sur créances	-	-	-		
Total des dotations et des pertes sur créances	-10 304 656	-13 874 737	3 570 081		-26%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	3 623 502	1 623 134	2 000 368		123%
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	173 428	182 727	-9 299		-5%
REP SUR PROV/CPTE BANCAIRES	156 544	0	156 544		
Total reprises	3 953 474	1 805 861	2 147 613		119%
Recouvrement des créances radiées	-	-	-		
Total des reprises et des récupérations sur créances	3 953 474	1 805 861	2 147 613		119%
Total	-6 351 182	-12 068 876	5 717 694		-47%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(184 963)	(26 185)	(158 778)	606%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	13 866		13 866	-
Total	(171 097)	(26 185)	(144 912)	553%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 24 557 DT contre 1 515 DT au 31 Décembre 2019, soit une hausse de 1 521%.

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Autres produits reçues	24 557	1 515	23 042	1 521%
Total	24 557	1 515	23 042	1 521%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 Décembre 2020 un montant de 18 390 272 DT, enregistrant ainsi une hausse de 263 986 DT par rapport au 31 Décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	En DT	
			Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	-13 908 782	-12 750 446	-1 158 336	9%
Primes allouées	-160 671	-129 744	-30 927	24%
Rémunération du personnel stagiaire	0	-1 982	1 982	-100%
Impôts et taxes sur salaires	-401 773	-373 290	-28 483	8%
Charges sociales	-3 000 794	-2 828 831	-171 963	6%
Frais de formation	-141 665	-154 898	13 233	-9%
Autres charges liées au personnel	-776 587	-1 887 096	1 110 509	-59%
Total	-18 390 272	-18 126 286	-263 986	1%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 3% pour se situer à un montant de 7 596 659 DT au 31 Décembre 2020 contre 7 355 322 DT au 31 Décembre 2019. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Frais d'exploitation non bancaires	-5 336 539	-5 236 425	-100 114		2%
Loyer	-1 302 198	-1 282 382	-19 816		2%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	-1 897 410	-1 806 877	-90 533		5%
Travaux et façons exécutés par des tiers	-79 539	-68 200	-11 339		17%
Primes d'assurance	-189 068	-191 481	2 413		-1%
Frais d'abonnement	-1 218 263	-1 610 449	392 186		-24%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	-650 061	-277 036	-373 025		135%
Autres charges d'exploitation	-2 260 120	-2 118 897	-141 223		7%
Impôts et taxes	-58 110	-46 842	-11 268		24%
Fournitures et produits énergétiques consommables	-455 682	-659 115	203 433		-31%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	-855 929	-567 584	-288 345		51%
Transport et déplacement	-100 657	-187 700	87 043		-46%
Frais divers de gestion	-789 742	-657 656	-132 086		20%
Total	-7 596 659	-7 355 322	-241 337		3%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 Décembre 2020, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 2 204 660 DT pour se situer à un niveau de 4 634 788 DT et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(642 404)	(707 711)	65 307		(9%)
Dotation aux amortissements des Constructions	(690 966)	(694 864)	3 898		(1%)
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(159 349)	(154 677)	(4 672)		3%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(822 277)	(1 099 395)	277 118		(25%)
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(174 332)	(148 313)	(26 020)		18%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 231)	(177 287)	56		(0%)
Dotation aux amortissements des Serveurs	-	-	-		-
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faibles valeurs	(57)	(98)	41		(42%)
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(115 715)	(207 087)	91 372		(44%)
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 257 062)	(1 160 053)	(97 009)		8%
Dotation au Résorption des frais préliminaires	(593 955)	(2 488 523)	1 894 568		(76%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 440)	-		-
Total	(4 634 788)	(6 839 448)	2 204 660		(32%)

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 Décembre 2020, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 21 751 DT pour se situer à un niveau de 64 590 DT, et qui se détaillent comme suit :

Description	31/12/2020	31.12.2019	Variation	En DT	
					%
Perte ordinaire	16 603	(61 876)	78 479		(127%)
Autres	47 155	-	47 155		-
Plus-Value sur cession d'immobilisation	-	-	-		-
Plus-value sur cession d'actifs récupérables	832	148 216	(147 384)		(99%)
Total	64 590	86 341	(21 751)		(25%)

(6)-Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 69 443 955 DT à 154 360 422 DT enregistrant une augmentation de 84 916 467 DT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 79 690 834 DT et de financement à hauteur de 4 828 261 DT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour 397 372 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation est établi à 79 690 834 DT au 31 décembre 2020. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 58 747 996 DT,

La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 133 980 003 DT,

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 16 429 196 DT.

Flux nets négatifs :

Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -19 428 884 DT ;

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -29 701 725 DT ;

La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour -80 108 916 DT ;

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 397 372 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3: Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ces flux de trésorerie positifs net de 4 828 261 DT proviennent principalement de l'encaissement d'emprunt obligataire pour 15 000 000 DT et des remboursements des emprunts pour 10 176 665 DT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 154 360 422 DT contre 69 443 955 DT au 31 décembre 2019.

(7) : Note sur les parties liées

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liés	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER	
HAMROUNI ABDELLATIF	
Société Tunisienne de Banques	Sociétés siégeant au conseil et a des
Islamic corporaion for the developement of the private sector	dirigeants communs avec WIB
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général	
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed	
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	
Société C.C.P.S	
Société d'étude et de construction métallique	
Société ELECTRIA	
Société INTER FER FORGE	
Société INTERCHAUX	
Société INTERMETAL SA	
Société METALSHIP	
Société Nouvelle de Construction SNC	
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
Société PROSID	
Société PROSID SUD	
Société ROYAL OLIVE OIL	
Société SAMFI « SARL »	
Société Sens Inverse	
Société SITEL	
Société Technique Industrielle et Commerciale	
Société TOUTALU	
Société TRANSIDER	
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	
STE PIMA	
STE PLASTIC SIPA SUD	
STE PRO PARTS	
STE ROYAL TRADING	

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 51 contrats IJARA et 49 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2020	En DT	
			Soldes au 31/12/2020	Produits au 31/12/2020
<u>Financements IJARA</u>	<u>51</u>	<u>3 847 021</u>	<u>88 363</u>	<u>328 873</u>
Société PROSID	2	494 647	4	7 630
Société ELECTRIA	2	16 459	-342	2 037
Société INTERMETAL SA	3	212 495	-	28 647
Société Nouvelle de Construction SNC	7	294 357	-282	31 503
Société Technique Industrielle et Commerciale	3	196 904	-1 913	25 842
Société TRANSIDER	0	1	-19	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	130 263	351	13 075
Société Sens Inverse	1	12 170	20	1 349
Société SAMFI « SARL »	0	3	-106	-
Société METALSHIP	1	1	389	1 072
Société INTER FER FORGE	0	1	-23	-
Société C.C.P.S	3	98 683	-15	10 959
Société PROSID SUD	6	850 977	-57	79 127
Société d'étude et de construction métallique	2	2	-16	405
Société INTERCHAUX	5	84 208	71 455	13 979
Société ROYAL OLIVE OIL	1	610 181	-	15 744
Société TOUTALU	5	155 122	-	16 918
Société SITEL	1	7 916	19 285	1 726
STE PIMA	1	246 977	7	30 518
STE PRO PARTS	1	127 189	-	18 401
STE PLASTIC SIPA SUD	1	32 161	36	3 614
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 063	-	18 422
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	21 278		2900
STE ROYAL TRADING	2	116 963	-411	5 005
<u>MOURABAHA et autres financements bancaires</u>	<u>49</u>	<u>25 010 548</u>	<u>0</u>	<u>1 181 516</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	5	6 878 786	-	256 533
Société INTERMETAL SA	5	5 184 088	-	375 950
Société PROSID	4	3 998 419	-	345 268
Société PROSID SUD	14	3 793 375	-	86 360
STE ROYAL TRADING	11	2 989 445	-	112 787
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	168 037	-	3 290
Société Nouvelle de Construction SNC	5	1 998 398	-	1 328
Total	100	28 857 569	88 363	1 510 389

Au 31 Décembre 2020, « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu 10 contrats IJARA et 50 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit :

SOCIETE	NBRE DE CONRAT	FINANCEMENT EN HT	En DT
			COMMISSIONS TTC
<u>Financements</u>	<u>10</u>	<u>1 714 904</u>	<u>2 978</u>
<u>IJARA</u>			
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	1	72 969	298
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES "PROSID"	1	520 001	298
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	1	54 590	298
STE PROSID SUD	2	838 821	595
STE TOUTALU	1	35 290	298
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	37 042	298
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	1	30 223	298
STE ROYAL TRADING	2	125 968	595
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>50</u>	<u>28 168 356</u>	<u>144 220</u>
SOCIETE TECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	7	9 123 127	44 991
SOCIETE INTERMETAL SA	7	6 122 076	18 269
SOCIETE PROSID	4	3 998 419	23 791
SOCIETE PROSID SUD	11	3 741 134	34 159
ROYAL TRADING	11	2 999 099	8 922
INNOV ALLIANCE TECH SA	5	186 103	2 198
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION "SNC"	5	1 998 398	11 890
TOTAL	60	29 883 260	147 198

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2020 se sont élevés à 376 588 DT.

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019 & 2020, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2020 est fixée par décision du conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de 240 000 DT. Le Conseil d'administration réuni le 29 décembre 2020 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 240 000 DT à imputer sur l'exercice 2020. Au 31 décembre 2020, cette indemnité n'a pas été encore réglée. La rémunération brute constatée courant l'exercice 2020 s'élève à 850 319 DT. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020, est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 29 Juin 2016 à un montant net de 2 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de 1 000 DT représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit et du comité de risque par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à un montant brut de 148 750 DT dont 100 000 DT au titre des jetons de présence aux réunions du Conseil d'administration.

(8)- Evènements postérieurs :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 30 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus après cette date. A ce titre, aucun évènement postérieur au 31 Décembre 2020 nécessitant une note ou une modification des comptes, n'est parvenu.

Tunis le 31 Mars 2021

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
« WIFAK INTERNATIONAL BANK »
Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 820 245 006 Dinars et un résultat consolidé déficitaire après effets des modifications comptables de 5 765 829 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, du groupe au 31 Décembre 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes

indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2020 un solde de 482 629 803 Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (59%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 6 079 145 Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe « 2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement

Risque identifié

Au 31 Décembre 2020, et telle qu'indiqué au niveau de la note aux états financiers consolidés « 1-5 – Portefeuille d'investissement », l'encours brut du portefeuille d'investissement s'élève à un montant brut de 13 233 432 Dinars, couverts par des provisions de 753 282 Dinars, soit un montant net de 12 480 150 Dinars.

Le portefeuille d'investissement est constitué par des participations (cotées et non cotées) et par d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers consolidés « 2-4 : Portefeuille investissement ».

En raison du niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière de réalisation et d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.

- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à 46 850 358 Dinars, dont 27 310 448 Dinars proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.4. Identification des impôts différés et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

Risque identifié

Les états financiers consolidés font apparaître parmi les autres actifs (Note 1-7 : Autres actifs) un actif d'impôt différé pour un montant de 1 595 573 DT, ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation des participations, détenues tant par la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » que par sa filiale WIFAK SICAR, qui ne sont pas admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les provisions comptabilisées seront réalisées et des pertes fiscales de la société mère « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui sont admises en déduction sur les exercices postérieurs.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la part de jugement devant être exercée par la direction par rapport aux incertitudes relatives au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 Décembre 2020. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles déductibles pourront être imputées.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

4. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- Les mesures prises par la Banque Centrale et les instances publiques liées à la crise sanitaire du Covid-19, pour contrer les effets néfastes de la pandémie sur l'économie nationale, ont impacté l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables correspondants.

La banque a procédé à des reports d'échéances de créances en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06 du 19/3/2020 et n° 2020-07 du 25/3/2020 telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 2020-08 du 1/4/2020. Les circulaires sus précisées et l'avis du Conseil National de Comptabilité précisent que ces reports ne constituent en aucun cas une restructuration de créances, ni un nouvel accord de prêt.

Conformément aux circulaires précitées, la période de report n'a pas été prise en compte pour déterminer l'ancienneté des créances des clients ayant bénéficié des mesures de soutien.

Les produits décomptés durant la période de report ont été constatés totalement en résultat, vu que leur encaissement effectif est estimé raisonnablement assuré.

La banque a constaté des produits sur les créances IJARA et sur les créances MOURABAHA d'un montant respectif de 1 142 921 DT et 1 297 105 DT.

Conformément à la norme comptable (NC03) relative aux revenus et à l'avis du conseil national de la comptabilité, ces produits auraient dû être relativement ajustés.

- 2- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

- 3- En date du 30 décembre 2020, l'administration fiscale a notifié à la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » les résultats partiels du contrôle fiscal approfondi pour la période allant du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2016, mentionnant un redressement pour un montant de 1 122 118 DT. La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a fait opposition au redressement dans les délais légaux, conformément aux dispositions de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux. A ce titre, une provision pour risque fiscal a été constituée pour un montant de 500 000 DT et a été imputée au niveau des capitaux propres d'ouverture (modification comptable). Sur la base des informations à notre disposition à ce jour, l'impact définitif de cette situation et de celle relative à la période ultérieure ne peuvent être estimées de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent

la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe WIFAK BANK. Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du contrôle interne.

Tunis le 31 Mars 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI